

Circonscription de bassin Loire Bretagne Etat de la situation au 1er juillet 2026

Présentation des observations ONDE

Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement
des milieux aquatiques



Circonscription de bassin Loire Bretagne

Etat de la situation au 1er juillet 2026

Rédaction : Bénédicte DUROZOI

Direction régionale Centre Val de Loire

9 avenue Buffon, 45 071 ORLEANS cedex 2

benedicte.durozoi@ofb.gouv.fr

Avec la collaboration des Services Départementaux de l'OFB

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
I. INTRODUCTION.....	3
I.1 BSH Bassin des DREAL.....	3
I.2 Contribution OFB	3
II. ETAT DE L'ÉCOULEMENT DANS LES COURS D'EAU.....	4
II.1 ONDE en quelques lignes.....	4
II.1.1 Le suivi usuel	4
II.1.2 Le suivi complémentaire	4
II.2 Valorisation des données de ONDE	5
II.3 Situation des écoulements au 1 ^{er} juillet 2026	6
II.3.1 Etat de la situation et suivis complémentaires.....	6
II.3.2 Carte des écoulements de la dernière campagne – situation au 1 ^{er} juillet	7
II.3.3 Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1 ^{er} juillet.....	8
II.4 Evolution de la situation par rapport aux campagnes précédentes	9
II.5 Comparaison interannuelle.....	10
III. Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques	11
IV. SYNTHÈSE	14

I. INTRODUCTION

I.1 BSH Bassin des DREAL

Le Bulletin de Situation Hydrologique (BSH) de Bassin des DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement) décrit l'état des ressources en eau d'un bassin à une date donnée. Il est constitué d'un ensemble de cartes, de graphiques d'évolution et de leurs commentaires qui présentent la situation quantitative des ressources en eau du bassin selon des grands thèmes (pluies efficaces, débits des cours d'eau, niveau des nappes souterraines, état de remplissage des barrages-réservoirs, milieux aquatiques). Il peut également fournir une information synthétique sur les arrêtés préfectoraux pris pour limiter les usages de l'eau durant la période d'étiage.

L'élaboration de ces bulletins de Bassin par la DREAL coordonnatrice de Bassin est le résultat d'une collaboration de différents producteurs et gestionnaires des données, à savoir :

- Météo-France qui élaborent les bulletins pluviométriques,
- les DREAL du bassin concerné qui produisent les données sur les débits des cours d'eau et l'état de remplissage des barrages (en collaboration avec d'autres acteurs, ex. EDF, les grands lacs de Seine, etc.). Chaque région du bassin élabore un bulletin régional, leur fréquence de parution est généralement mensuelle,
- les Services Géologiques Régionaux (SGR) du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) qui communiquent les informations sur les niveaux des nappes,
- l'OFB qui rend compte des observations du réseau ONDE et de certains faits marquants concernant l'état des milieux aquatiques (cf. § suivant).

Les BSH de Bassin des DREAL sont directement accessibles sur le site <http://www.eaufrance.fr> Leur fréquence de parution est bimensuelle.

I.2 Contribution OFB

L'objectif de la contribution OFB au BSH de Bassin des DREAL est de mettre à disposition, auprès des principaux acteurs de l'eau du bassin,

- d'une part, les observations collectées dans le cadre de l'observatoire national des étiages (ONDE) qui vise à apporter de l'information sur l'évolution quantitative des ressources en eau sur des secteurs où il n'existe actuellement pas de réseaux de suivi,
- d'autre part, les conséquences des conditions hydro-climatiques remarquables sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques.

Cinq contributions OFB sont produites au cours de l'année, réparties de la manière suivante :

- un BSH présentant la situation au 1^{er} juin et intégrant la campagne ONDE de mai
- un BSH présentant la situation au 1^{er} juillet et intégrant la campagne ONDE de juin
- un BSH présentant la situation au 1^{er} août et intégrant la campagne ONDE de juillet
- un BSH présentant la situation au 1^{er} septembre et intégrant la campagne ONDE d'août
- un BSH présentant la situation au 1^{er} octobre et intégrant la campagne ONDE de septembre

Une partie libre reposant sur l'expertise des agents OFB est également proposée, si certains faits marquants concernant les observations sur les milieux aquatiques directement en lien avec les conditions hydroclimatiques ont été identifiés.

Le mode de recueil des données présentées est exclusivement l'observation visuelle, aucune mesure n'est mise en œuvre sur le terrain.

II. ETAT DE L'ÉCOULEMENT DANS LES COURS D'EAU

II.1 ONDE en quelques lignes

L'observatoire national des étiages (ONDE) présente un **double objectif** de constituer un réseau de connaissance stable sur les étiages estivaux et d'être un outil d'aide à la gestion de crise. Les stations ONDE sont majoritairement positionnées en tête de bassin pour apporter de l'information sur les situations hydrographiques non couvertes par d'autres dispositifs existants et/ou pour compléter les informations disponibles auprès des gestionnaires de l'eau (ex. banque HYDRO).

Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon **3 modalités de perturbations** d'écoulement :

- 'écoulement visible' : correspond à une station présentant un écoulement continu - écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- 'écoulement non visible' : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais le débit est nul.
- 'assec' : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50% de la station.

Il est toutefois possible de travailler en 4 modalités au niveau départemental (distinction avec la modalité 'écoulement visible faible') mais l'exploitation des données pour les périmètres régional, bassin et national ne se fera que sur les 3 modalités décrites précédemment.

De plus, une modalité spécifique 'observation impossible' permet d'indiquer que l'observateur n'a pas pu réaliser d'observation propre à l'écoulement du cours d'eau lors de son déplacement sur la station, en raison de conditions exceptionnelles (accessibilité de la station, modification des conditions environnementales propres à la station, etc.).

Le réseau ONDE s'organise selon **deux types de suivis : un suivi usuel et un suivi complémentaire**. La différence entre ces deux suivis réside dans les périodes et fréquences de mise en œuvre des observations sur le terrain.

II.1.1 Le suivi usuel

Le suivi usuel vise à répondre à l'objectif de **constitution d'un réseau de connaissance**. Les observations usuelles doivent être stables dans le temps de manière à constituer un jeu de données historiques permettant l'estimation de l'intensité des étiages estivaux par comparaison des informations obtenues avec celles des années antérieures. Pour cela, l'ensemble des stations est suivi régulièrement à des périodes et fréquences fixes définies au niveau national. Le suivi usuel est réalisé mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours. Il concerne l'ensemble des stations ONDE du département, c'est à dire un minimum de 30 stations par département.

II.1.2 Le suivi complémentaire

En dehors des périodes de suivi usuel (cf. paragraphe ci-dessus), l'activation anticipée et l'arrêt de ONDE, ainsi que l'augmentation de la fréquence d'observation, peuvent être ordonnés par les préfets de département (MISE) ou sur décision spontanée des services départementaux de l'OFB. Il s'agit du suivi complémentaire dont l'objectif est d'**apporter des informations pour la gestion de situations jugées sensibles**. Son activation peut également être déclenchée à l'échelle du bassin à l'initiative des préfets coordonnateurs si la situation le nécessite ou par le ministère du développement durable si un état de crise le justifie à l'échelle nationale.

Même s'il est préconisé d'effectuer les observations sur la totalité des stations du réseau départemental, le suivi complémentaire peut également se mettre en place sur un sous-échantillonnage de stations

ONDE (ex. sur un bassin versant particulièrement impacté par les prélèvements). La fréquence de prospection est laissée à l'appréciation des acteurs locaux, le maximal peut être hebdomadaire au pire de la crise.

L'observatoire ONDE est rappelé dans la circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse.

Pour plus d'information :

<http://www.reseau.eaufrance.fr/ressource/note-technique-onde-accompagnant-courrier-deb>

II.2 Valorisation des données de ONDE

Un indice départemental ONDE est estimé selon le calcul suivant :

$$\text{Indice ONDE} = (5 * N_2 + 10 * N_1) / N$$

N : nombre total de stations

N₁ : écoulement continu

N₂ : écoulement interrompu

Il est calculé uniquement si, pour une campagne donnée, une modalité d'écoulement a pu être définie sur chacune des stations du réseau départemental. Dans le cas contraire, seule une représentation graphique de l'évolution des stations selon les modalités d'observation et une représentation cartographique sont proposées.

Ainsi une valeur de l'indice est disponible au minimum 1 fois/mois dans le cadre du suivi usuel, D'autres valeurs peuvent être également calculées dans le cas du suivi complémentaire pour lequel les prospections de terrain sont nécessairement menées sur l'ensemble des stations du réseau.

II.3 Situation des écoulements au 1^{er} juillet 2026

II.3.1 Etat de la situation et suivis complémentaires

Après un mois de février très pluvieux sur la totalité du bassin Loire Bretagne, amenant même des phénomènes de crues importants sur sa partie ouest (Mayenne, Maine et Loire notamment), les mois de mars et avril ont été particulièrement secs, avec des déficits de précipitations compris entre 50% et 75%. Le mois de mai avait été marqué par un retour des précipitations lors de la première quinzaine du mois alors que la deuxième quinzaine du mois de mai avait été marquée par une première période de chaleur précoce, durable et intense avec une absence de pluies et des températures au-dessus des normales saisonnières (+2°C). En juin, le déficit pluviométrique s'est poursuivi et est généralisé sur l'ensemble du bassin Loire Bretagne, avec un déficit global de l'ordre de 55%, à l'exception de la point Bretonne (déficit de 10%-20%). Aucune précipitation significative n'a été observée entre le 11 et le 26 juin. Ce manque de précipitations s'est accompagné, de plus, d'un épisode caniculaire intense. Le mois de juin 2026 est le plus chaud jamais enregistré depuis 1900, avec une anomalie moyenne de + 3,8°C, avec des températures dépassant les records absolus de juin.

Quelques campagnes complémentaires ont été réalisées les 10 et 11 juin, avant l'épisode caniculaire, à la demande des services de l'état (Tableau 1).

Département	Date de l'observation	Indice	Demande des services de l'Etat ?	Commentaire sur la campagne
Eure-et-Loir	10/06/2026	N/A	oui	mesures complémentaires des points retenus à l'arrêté sécheresse
Loire-Atlantique	11/06/2026	9.67	oui	
Deux-Sèvres	11/06/2026	8.39	oui	Préparation CRE
Vendée	11/06/2026	8.83	oui	

Tableau 1 : Dates d'observation et valeurs de l'indice ONDE des campagnes complémentaires réalisées en juin 2026.

II.3.2 Carte des écoulements de la dernière campagne – situation au 1^{er} juillet dans le bassin Loire Bretagne

Les cartes ci-après présentent les informations sur l'écoulement des cours d'eau exprimant leur degré d'assèchement selon des modalités définies (cf. § 2. A), obtenues à l'issue de campagnes de terrain. Le suivi usuel ONDE s'est mis en place conformément au protocole fin juin. Sur l'ensemble du bassin, les campagnes ont été réalisées entre **le 22 et le 28 juin 2026**. Sur les 952 stations suivies lors de cette campagne, 634 sont en écoulement visible, soit 66,5% des cours d'eau. 129 cours d'eau sont en rupture d'écoulement (13,6%) et 189 cours d'eau sont déjà en assec (19,9%). Parmi les 634 cours d'eau présentant un écoulement visible, 52% sont qualifiés d'écoulement visible mais faible.

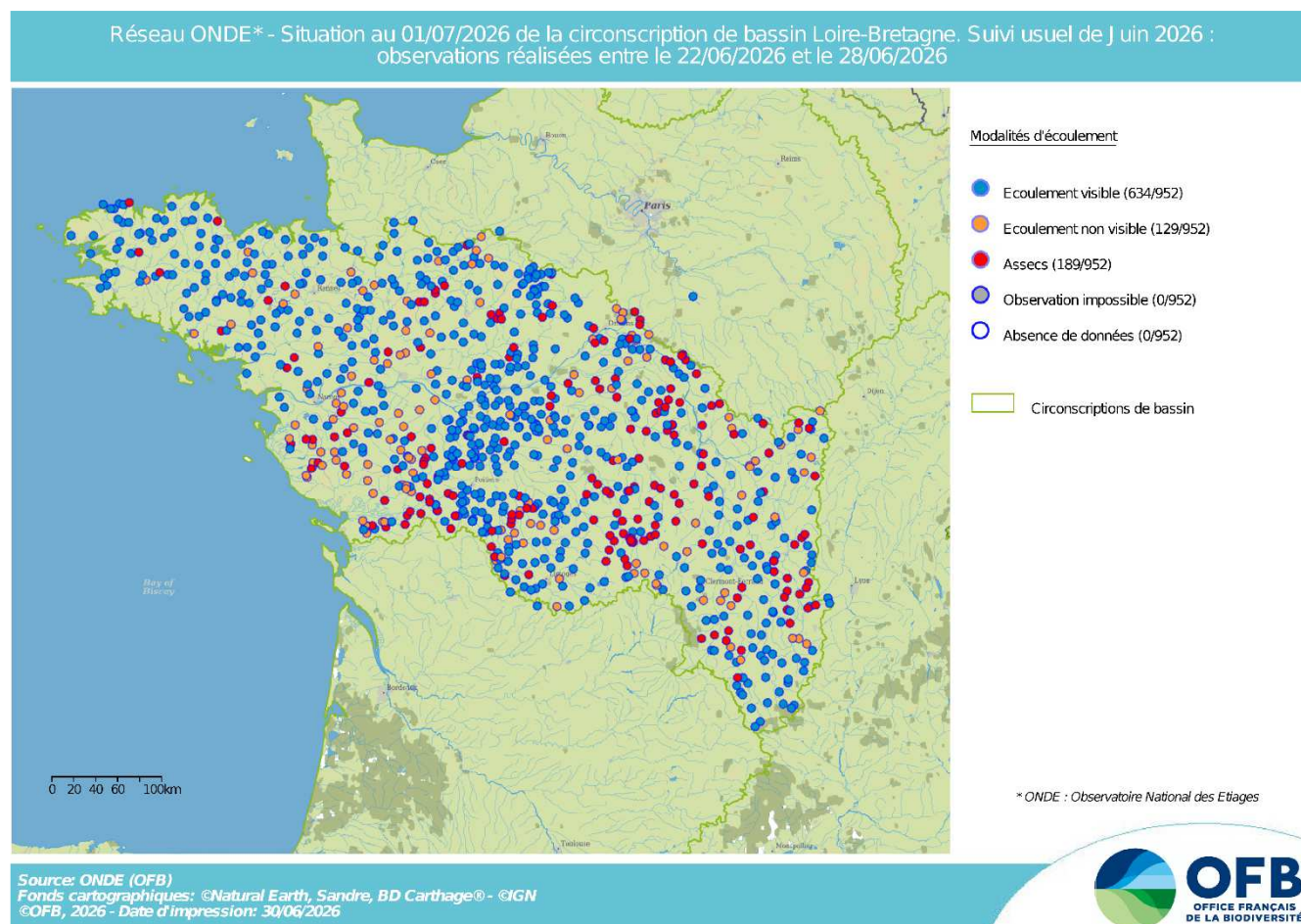


Figure 1: Carte des écoulements campagne usuelle – situation au 1^{er} juillet 2026.

II.3.3 Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) au 1^{er} juillet

Un indice départemental ONDE est calculé uniquement si l'ensemble des stations du réseau a été prospecté. Fin juin 2026, sur les 33 départements suivis du bassin Loire-Bretagne, seuls quatre départements présentent encore un indice compris entre 9 et 10, le Finistère, les Côtes d'Armor, l'Ardèche et l'Indre et Loire. 17 départements présentent un indice compris entre 7 et 9, et 12 départements entre 5 et 7. Des indices très faibles pour la saison (inférieurs à 5) sont observés dans la partie amont et centrale du bassin, dans la Creuse, les Deux-Sèvres, la Loire, la Nièvre et la Vendée. (Tableau 2).

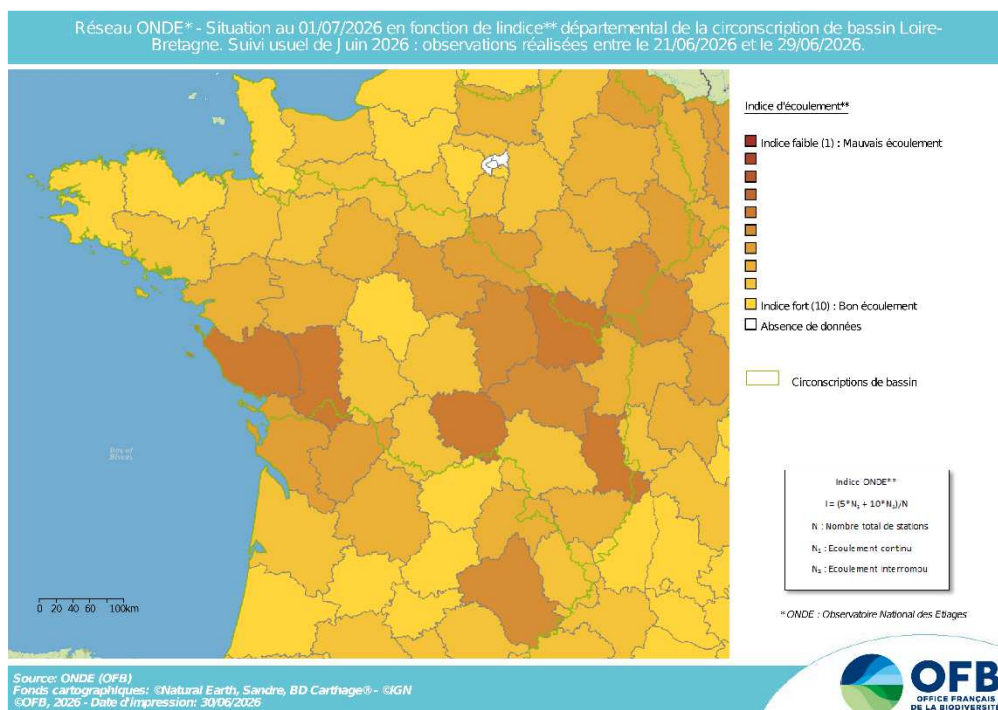


Figure 2 : Représentation cartographique de l'indice ONDE (suivi usuel) juin 2026.

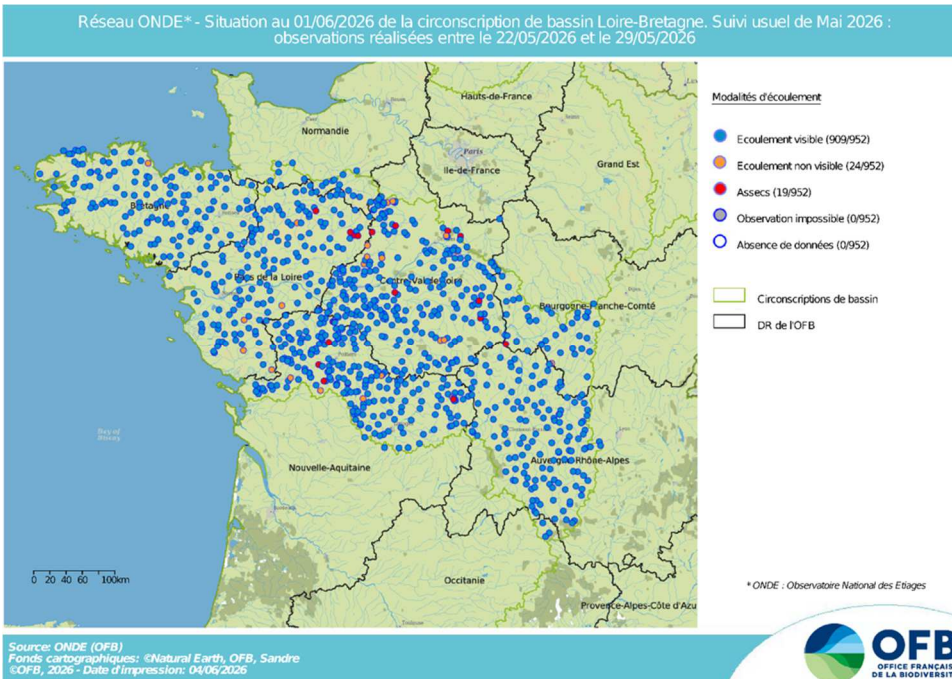
Département	Indice ONDE juin 2026	Département	Indice ONDE juin 2026
Allier	5,83	Loire	4,83
Ardèche	9,67	Loire-Atlantique	7,33
Cantal	7,83	Loiret	6,15
Charente	6,62	Loir-et-Cher	6,55
Charente-Maritime	6,94	Lozère	8,55
Cher	5,48	Maine-et-Loire	7,5
Côte-d'Or	5	Mayenne	8,75
Côtes-d'Armor	9,41	Morbihan	8,82
Creuse	4,14	Nièvre	4,5
Deux-Sèvres	4,82	Orne	8,33
Eure-et-Loir	8,69	Puy-de-Dôme	8,21
Finistère	9,17	Rhône	8,28
Haute-Loire	7,66	Saône-et-Loire	7,84
Haute-Vienne	8,85	Sarthe	7,34
Ille-et-Vilaine	8,87	Vendée	4,83
Indre	8,08	Vienne	8,19
Indre-et-Loire	9,38		

Tableau 2 : Valeurs des indices ONDE par département – Campagne juin 2026.

II.4 Evolution de la situation par rapport aux campagnes précédentes

La situation des écoulements des cours d'eau de tête de bassin versant s'est très rapidement dégradée entre mai et juin 2026. Le déficit pluviométrique amorcé fin mai s'est poursuivi en juin, couplé aux fortes chaleurs et à un épisode caniculaire inédit par son intensité. Cette situation a entraîné une diminution drastique des indices ONDE sur la totalité des départements. Les diminutions les plus importantes sont observées dans l'Allier, la Creuse, les Deux-Sèvres, la Loire et la Vendée (chute de 4 à 5 points d'indice) (Figure 3, Tableau3).

Mai 2026



Juin 2026

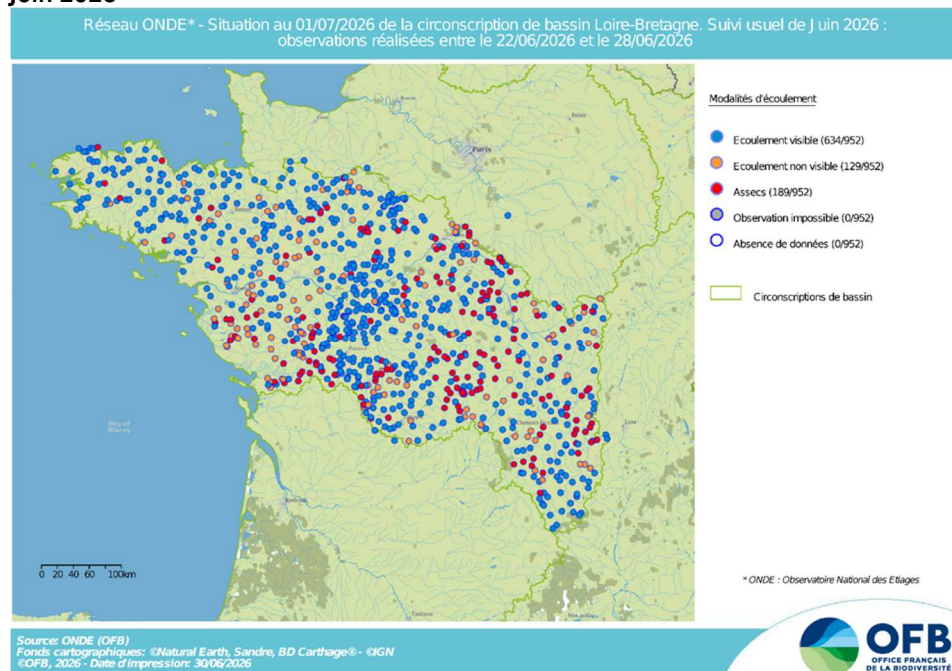


Figure 3 : Cartographie des écoulements des campagnes usuelles ONDE en mai et juin 2026.

Département	Indice ONDE mai 2026	Indice ONDE juin 2026	Département	Indice ONDE mai 2026	Indice ONDE juin 2026
Allier	10	5,83	Loire	10	4,83
Ardèche	10	9,67	Loire-Atlantique	10	7,33
Cantal	10	7,83	Loiret	9,43	6,15
Charente	9,51	6,62	Loir-et-Cher	8,79	6,55
Charente-Maritime	9,67	6,94	Lozère	9,84	8,55
Cher	9,29	5,48	Maine-et-Loire	9,83	7,5
Côte-d'Or	8,67	5	Mayenne	9,84	8,75
Côtes-d'Armor	9,85	9,41	Morbihan	10	8,82
Creuse	9,57	4,14	Nièvre	9	4,5
Deux-Sèvres	9,64	4,82	Orne	10	8,33
Eure-et-Loir	9,17	8,69	Puy-de-Dôme	10	8,21
Finistère	10	9,17	Rhône	9,38	8,28
Haute-Loire	10	7,66	Saône-et-Loire	9,86	7,84
Haute-Vienne	10	8,85	Sarthe	8,75	7,34
Ille-et-Vilaine	10	8,87	Vendée	9,5	4,83
Indre	9,74	8,08	Vienne	9,52	8,19
Indre-et-Loire	9,93	9,38			

	Indice Stable
	Augmentation de l'indice
	Diminution faible de l'indice (<1pt)
	Diminution marquée de l'indice (> 1pt)
	Indice < 6

Tableau 3 : Valeurs des indices ONDE par département en mai et juin 2026.

II.5 Comparaison interannuelle

Fin juin 2026, 189 cours d'eau sont en assec (19,9%) et 129 présentent une rupture d'écoulement (13,6%). Les niveaux d'eau sont extrêmement bas pour la saison. Cette situation fin juin est la plus critique jamais observée depuis la mise en place des suivis ONDE en 2012, plus critique qu'en 2017 où l'étiage avait été sévère et précoce. La situation est similaire à une situation observée en plein été, comparable à celles de fin juillet 2020 et 2023 (années sèches).

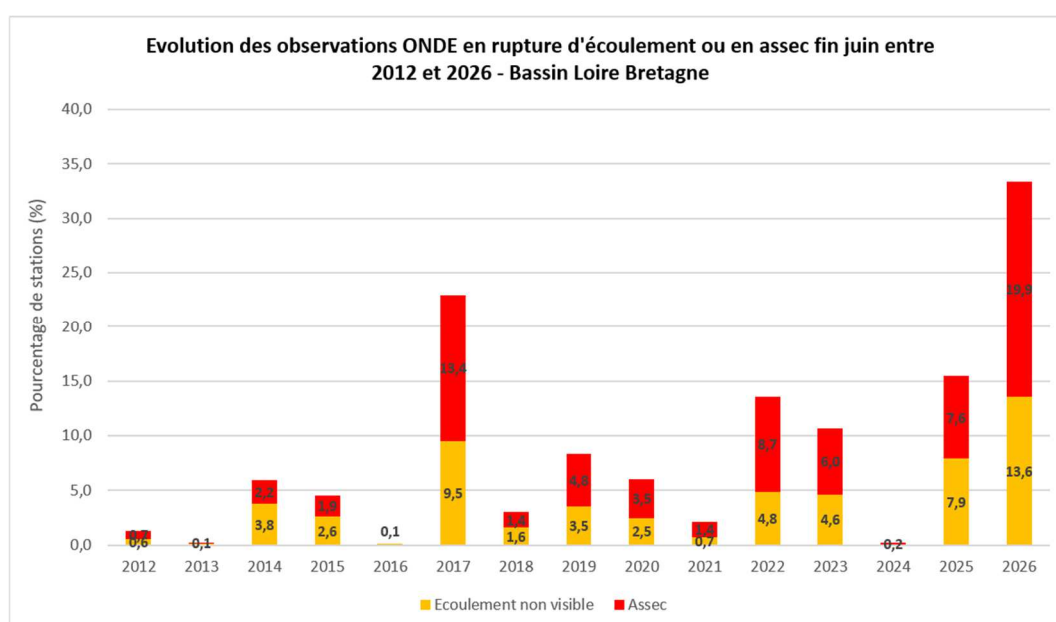


Figure 3 : Evolution des modalités ONDE au mois de juin, de 2012 à 2026, sur le bassin Loire Bretagne.

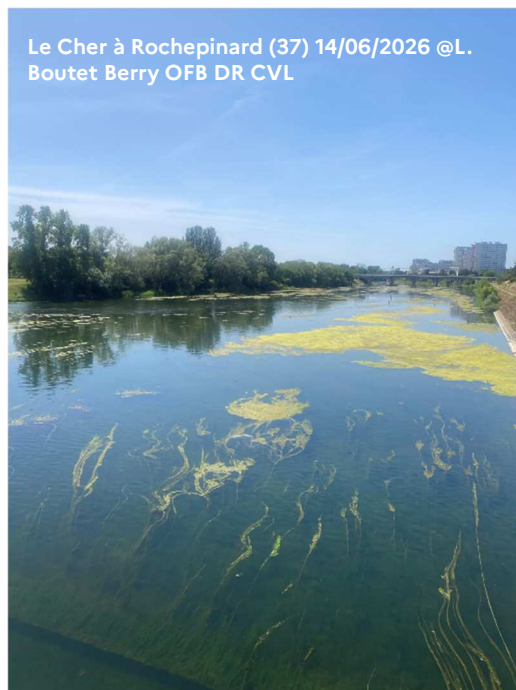
III. Identification de faits marquants sur les habitats et le fonctionnement des milieux aquatiques

Cette partie vise à identifier des observations sur les milieux aquatiques en lien avec les conditions hydro-climatiques. Elle n'a pas vocation à être exhaustive et est alimentée à partir d'observations liées aux autres missions des agents OFB.

✓ Assèchement des cours d'eau et fragmentation des habitats



✓ Phénomènes d'eutrophisation précoces



✓ Mortalités piscicoles et Thermie



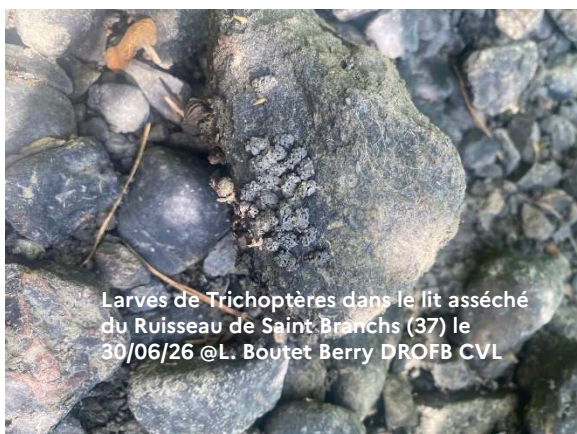
FDPMA 37 Damien Buzance : « Environ 150 kg de poissons retrouvés morts sur l'étang de la Sablière, dont une quarantaine de sandres, un aspe, quelques brochets et brèmes. La température de l'eau de la sablière était de 36°C le mercredi 24/06 après-midi et entre 30,8 et 31,2°C le jeudi 25/06 au petit matin. La limite supérieure de la gamme de résistance pour le brochet est estimée à 31°C et 35°C pour le sandre (L. Tissot, Y. Souchon, 2011). La température de l'eau dans la sablière était donc létale pour ces espèces. »

DR OFB CVL Jacques Mourin : « Des mortalités de poissons très importantes surtout en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire dans les marais (Brière, Goulaine, Grandlieu...), annexes de la Loire, boires, plans d'eau ou cours d'eau. Au-delà d'un manque d'oxygène chronique désormais dans les marais, qui touche toutes les espèces, on déplore des mortalités spécifiques de brochets, inédites par leur ampleur et leur cause ; une température de l'eau devenue létale (eau >31°C) »

OFB SD 18 Jérémy Jolivet : « Le 27 juin, la température de l'eau dépassait 30°C sur l'Arnon à Mareuil-sur-Arnon (30,9°C), le Cher à Lunery et Sainte-Thorette (30,3°C) et la Loire à Thauvenay (30,4°C en bord de berge), et une mesure de 27°C dans les marais de bourges le 28/06. Parmi ces secteurs, nous observons une mortalité piscicole dans l'Arnon et le Cher (perches, brèmes, spirilins et carpes). Les seuils thermiques létaux sont probablement atteints pour certaines espèces et l'oxygène dissous est faible par endroit (une mesure à environ 4mg/l dans l'Arnon) ».

OFB SD 37 / P. Boisneau (pêcheur professionnel) : « mortalité d'une dizaine de brochets mesurant entre 30 et 55 cm environ ainsi qu'une grosse anguille observée sur la Loire entre Chaumont-sur-Loire et Montlouis-sur-Loire. A 23 heures le 25/06, une mesure de température de l'eau effectuée dans le chenal à 50 cm de profondeur a révélé une valeur de 34 °C ».

✓ Autres compartiments biologiques



Larves de Trichoptères dans le lit asséché
du Ruisseau de Saint Branchs (37) le
30/06/26 @L. Boutet Berry DROFB CVL

L'hôpital de la faune sauvage de Mornay-Berry, comme les autres centres de soins de la faune sauvage en France, ne peut plus répondre aux demandes actuelles, l'accueil est désormais fermé et le site est saturé avec un recueil récent de 94 martinets noirs, 17 faucons crécerelles, 12 hirondelles, 8 Chouettes effraies des clochers. ... Des centaines d'oiseaux tombent de leurs nids sous l'effet des fortes températures.



Deux jeunes martinets
noirs trouvés dans la rue
à Orléans, qui ont sauté
du nid à cause des
fortes chaleurs. @F.
Billard DROFB CVL

IV. SYNTHÈSE

En juin, le déficit pluviométrique s'est poursuivi et est généralisé sur l'ensemble du bassin Loire Bretagne, avec un déficit global de l'ordre de 55%, à l'exception de la point Bretonne (déficit de 10%-20%). Ce manque de précipitations s'est accompagné, de plus, d'un épisode caniculaire intense. La situation des petits cours d'eau de tête de bassin versant s'est rapidement dégradée : 189 cours d'eau sont en assec (19,9%) et 129 présentent une rupture d'écoulement (13,6%). Les niveaux d'eau sont extrêmement bas pour la saison. Cette situation fin juin est la plus critique jamais observée depuis la mise en place des suivis ONDE en 2012. La situation est similaire à une situation observée au cœur de l'été. Les effets sur la biodiversité aquatique sont déjà visibles, les fortes chaleurs et l'absence de pluie annoncées début juillet vont encore accentuer cette dégradation rapide des conditions hydrologiques.